



MAIRIE DE BEAUMONT



Le Village – 07110 BEAUMONT

candidature.dsp.beaumont@e-nautia.com

Délégation de service public Pôle culturel et touristique de Beaumont

- Annonce légale -

1-Autorité concédante

Mairie
Le Village
07110 BEAUMONT

2- Objet

Délégation de service public du Pôle culturel et touristique communal de Beaumont assurant des prestations de bar, restaurant, gîte d'étape et chambre d'hôtes.
Montant de la redevance mensuelle évolutive : 400€ les 12 premiers mois, puis 400€ + 4,5% du CA de l'année précédente

3- Nature du contrat

Contrat d'affermage

4- Durée

Trois ans renouvelables à compter du 15 juin 2021.

5- Retrait des dossiers de candidature

Par demande à
Candidature DSP – Mairie - Le Village - 07110 Beaumont
ou par courriel : candidature.dsp.beaumont@e-nautia.com

6- Date limite des retour des dossiers

Vendredi 16 avril 2021